

Compte rendu du conseil d'école du mardi 13 février 2024

En présence de :

- ✕ Monsieur Delbruel **Maire**
- ✕ Madame Alexandre **Adjointe au maire**
- ✕ Mesdames Lotodé, Thierry et Vauvert, Messieurs Guillot et Rabine **Enseignants**
- ✕ Madame Bentayeb **Parent d'élève élu**
- ✕ Madame Achard **Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (D.D.E.N.)**

Sont excusés :

- ✕ Madame Charton **Inspectrice de l'Éducation Nationale (I.E.N.)**
- ✕ Mesdames Lorrin et Pareyt, Monsieur Turina **Parents d'élèves élus**

Le compte rendu de la réunion du 21 novembre 2023 est adopté à l'unanimité par les membres présents. Mesdames Bentayeb et Vauvert sont nommées secrétaires de séance.

❶ EFFECTIFS PRÉVISIONNELS POUR LA RENTRÉE 2024 :

Effectifs actuels :

Les effectifs étant inchangés, l'école accueille toujours **72** élèves répartis en **4** classes.

Effectifs à prévoir :

- Avec les données connues actuellement, l'effectif à prévoir pour la rentrée prochaine devrait être de 60 élèves avec l'arrivée de 6 futurs CP et le départ de 18 CM2 au collège. Cet effectif a été communiqué à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale le 15 novembre dernier. La baisse constatée des effectifs devrait engendrer une fermeture de classe dès la rentrée prochaine.

- La collectivité informe qu'elle n'a pas connaissance de mouvement de population à venir sur le territoire. Elle précise également que les projets de lotissements avancent selon le calendrier prévu mais que les premières constructions ne devraient pas être livrées avant la fin du deuxième semestre de l'année 2025.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu dans le courant du mois de mai 2024.

❷ ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE :

Les dérogations à la semaine scolaire permettant une organisation avec quatre jours d'enseignement accordées à la rentrée 2017 et 2018 puis reconduites à la rentrées 2021 arrivent à échéance au terme de l'année scolaire 2023-2024.

Par conséquent, les collectivités concernées ont été invitées par courrier à effectuer le renouvellement de leur demande ou à proposer, le cas échéant, une nouvelle organisation du temps scolaire pour la ou les écoles de leur territoire.

Dans tous les cas, les maires et présidents d'EPCI devront retourner pour le 03 avril 2024 à l'Inspecteur de la circonscription :

∞ un bilan de l'organisation du temps scolaire actuelle.

∞ l'avis du ou des conseils d'école puisque toute demande d'organisation de la semaine scolaire doit émaner d'une saisine conjointe de la collectivité et d'un ou plusieurs conseils d'école.

Les membres du conseil d'école sont donc invités à donner leur point de vue quant à l'organisation du temps scolaire actuelle afin d'en réaliser le bilan.

Points forts : Les parents d'élèves trouvent que la coupure du mercredi est bénéfique pour la santé de leurs enfants, que cette coupure médiane permet aux familles d'organiser plus facilement le travail scolaire à la maison et que les enfants peuvent pratiquer des activités extra-scolaires. Les enseignants constatent une fatigue moindre chez les élèves et la collectivité précise que les mercredis vacants favorisent les actions du monde associatif sur la commune.

Points perfectibles : Il est noté que lorsque la semaine à 4,5 jours est articulée avec des temps périscolaires, cela permet une ouverture culturelle plus importante pour certains enfants.

Perspectives : Les membres du conseil d'école ont en mémoire les résultats d'un précédent sondage réalisé auprès des familles de l'école. Celui-ci faisait apparaître qu'une large majorité des familles (plus de 80%) était favorable à une organisation du temps scolaire avec 4 jours d'enseignement.

Les membres du conseil d'école présents votent à l'unanimité le renouvellement de l'organisation du temps scolaire avec 4 jours d'enseignement.

③ CONSEIL ÉCOLES-COLLÈGE :

Le conseil écoles-collège est une instance qui a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique et éducative entre le premier degré et le second degré. Ses membres sont des enseignants du collège, les directeurs des écoles du secteur de collège et des enseignants de cycle III qui se réunissent sous la présidence du principal de collège et de l'Inspecteur de la circonscription (I.E.N.).

Le conseil écoles-collège se réunit au moins deux fois par an afin d'établir un programme d'actions pour l'année scolaire en cours et procéder au bilan des réalisations précédentes.

Monsieur Rabine et Madame Vauvert ont assisté au premier conseil écoles-collège de l'année scolaire qui a eu lieu le mardi 10 octobre dernier. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- Les résultats des élèves de sixième aux évaluations nationales ⇒ La compréhension orale est bien réussie en français alors que les difficultés sont plus marquées en espace/géométrie et en numération/calcul.

Il est noté que ces évaluations ont été passées exclusivement en numérique ce qui a pu ajouter une difficulté supplémentaire pour les élèves.

- Le bilan des actions menées l'an passé et une présentation des projets qui seront mis en place cette année ⇒ La classe de CM2 participera au cross du collège qui aura lieu le 18 avril prochain. Elle aimerait aussi travailler avec Madame Vivien (professeur d'histoire/géographie) sur les objets historiques de la seconde guerre mondiale dans le cadre du 80ème anniversaire du Débarquement en Normandie.

- La liaison école-collège afin de favoriser la liaison nécessaire lors du passage en sixième et tout particulièrement le suivi des élèves qui bénéficient à l'école élémentaire d'aménagements répondant à leurs besoins particuliers ⇒ Une réflexion a été engagée sur les documents et les outils importants à transmettre entre le CM2 et la sixième dont l'élaboration de la fiche de liaison.

∞ Les portes ouvertes du collège auront lieu le vendredi 22 mars prochain de 17h à 20h.

∞ La visite des CM2 au collège aura lieu très probablement en mai prochain. Une information aux familles concernées sera transmise afin de préciser les modalités de cet accueil.

④ LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE :

Un **exercice** au titre du Plan Particulier de Mise en Sûreté "Attentat-Intrusion" s'est déroulé le 14 décembre dernier sur la thématique "S'enfermer / Se mettre à l'abri".

Une lecture de la fiche d'évaluation est proposée à l'ensemble des membres présents et celle-ci fait état d'un exercice qui s'est parfaitement déroulé.

Un **exercice** au titre du Plan Particulier de Mise en Sûreté "Risques majeurs" sera réalisé le 18 mars prochain.

Un deuxième **exercice incendie** sera réalisé au cours de la période N°4 (mars/avril).

La nouvelle **posture Vigipirate** « Hiver-Printemps 2024 » est active depuis le 15 janvier 2024 et réévalue au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » l'ensemble du territoire national. Ce niveau permet d'adapter la réponse de l'État à une menace terroriste élevée, voire très élevée.

Cette posture Vigipirate actualise l'ensemble des mesures additionnelles à l'évaluation de l'état de la menace en portant notamment un effort plus particulier sur la sécurité :

- des bâtiments à usage d'enseignement et des lieux de culte ;

- des rassemblements festifs, culturels et religieux ;

- des transports et des bâtiments publics et institutionnels.

Ces mesures Vigipirate traduisent la volonté du Gouvernement en termes de préparation, de vigilance et de réaction face à la menace terroriste.

5 PROJETS POUR L'ANNEE SCOLAIRE :

Voici les actions et projets à venir :

- Carnaval + bal « Mandarine » pour tous au Coisel le 15/04. Ce projet est porté par l'école maternelle et nous sommes invités à y participer.
- Cross du collège pour les CM2 le 18/04

Projet théâtre :

Les familles seront invitées à découvrir les pièces travaillées par les élèves lors d'une représentation qui aura lieu le jeudi 11 avril prochain.

80ème anniversaire du Débarquement :

Monsieur Delbruel informe que les communes du secteur souhaitent porter un projet lié à cet événement qui aurait lieu le dimanche 02 juin 2024. Une communication précisant les modalités de la manifestation devrait parvenir prochainement aux écoles du territoire.

6 TRAVAUX / ENTRETIEN :

Travaux réalisés :

- Réparation et fixation renforcée de deux systèmes permettant de laisser les portes d'accès ouvertes (systèmes s'activant au pied).
- Réparation de l'attache qui fixe l'aimant de la porte d'accès à la garderie car celui-ci ne tenait plus.
- Enlèvement de certains matériels qui ne fonctionnaient plus ou qui n'étaient plus utilisés (télévision, lecteur DVD, magnétoscope).
- Fleurissement de la jardinière extérieure qui se trouve sur le parvis de l'école.
- Remplacement du téléphone fixe de l'école.
- Dotation d'un téléphone portable avec une ligne dédiée aux temps périscolaires. La création de cette nouvelle ligne occasionne le changement du numéro de téléphone fixe de l'école. Une communication à destination des familles précisant ces changements de coordonnées a été réalisée le 12/02.

Travaux / sujets en cours :

- L'interphone de l'école est toujours temporairement mis à l'arrêt ⇒ Le problème est identifié et la réparation sera effectuée lorsque la pièce à changer aura été livrée.
- Nettoyer les fenêtres de toit qui se trouvent dans les classes du bâtiment N°2 ⇒ La collectivité a pris contact avec le prestataire afin que ces travaux de nettoyage soient ajoutés au contrat existant.
- Mesures liées à la sécurisation au moment des entrées et des sorties. Les membres du conseil d'école avaient abordé la dangerosité des entrées et des sorties par le deuxième portail (accès de la garderie) du fait de la circulation à double sens dans la rue du Professeur Gombeaux et de l'étroitesse de cette voie au niveau de l'école élémentaire ⇒ Monsieur Delbruel informe que la collectivité réfléchit à solutionner ce problème en mettant cette partie de la rue du professeur Gombeaux à sens unique. Cette solution permettrait également de créer des places de parking supplémentaires.

Travaux à prévoir :

- Vérifier et réparer une des huisseries de la garderie qui ne fonctionne plus bien et qui est actuellement bloquée.
- Réparer le robinet d'un lavabo des sanitaires garçons (bloc sanitaire du bâtiment N°1) qui ne peut pas fonctionner puisqu'il manque le bouton poussoir.

7 QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question diverse n'a été soulevée en amont du conseil d'école.

Fête de l'école :

La fête de l'école élémentaire aura lieu le vendredi 14 juin prochain après la classe.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 04 juin 2024.